

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE du 15 novembre 2016, à 17 heures, à La Suite, 100, rue Webster à Sherbrooke.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Monsieur Louisda Brochu, président
Madame Sophie Breault, secrétaire
Monsieur Simon Audet, trésorier
Madame Danielle Barrette, administratrice
Monsieur Éric Fernet, administrateur
Monsieur Benoît Jeanson, administrateur
Madame Danièle Lalonde, administratrice
Monsieur Serge Paquin, administrateur
Madame Rachel Lajeunesse, administratrice

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS:

Monsieur Gilles Marcoux, directeur général
Madame Christiane Poitras, adjointe administrative
Monsieur Jérémy Dépault, chargé de projet à l'urbanisme
Madame Amélie Corbeil, consultante, Raymond, Chabot, Grant, Thorton

ÉTAIENT ABSENTS:

Monsieur Daniel Chassé, vice-président
Monsieur René Couture, administrateur
Madame Kathleen Gélinas, administratrice
Madame Maryse Gosselin, administratrice
Madame Annie Godbout, administratrice
Madame Julie Roy, administratrice
Monsieur René Allaire, personne-ressource

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Louisda Brochu souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'administration de la Corporation de développement commercial de Sherbrooke.

Considérant que l'avis de convocation a été expédié au moins deux (2) jours avant l'assemblée et que nous avons le quorum, M. Brochu déclare l'assemblée ouverte à 17 h 26.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'ajouter à l'ordre du jour les points suivants : Avis sur la pertinence de permettre l'usage lieu de culte au bâtiment situé au 306, 12^e Avenue Nord et nouveau mandat de la Ville de Sherbrooke

accordé à Commerce Sherbrooke et d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 18 OCTOBRE 2016

AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

RAPPORT DES COMITÉS

Planification stratégique 2017-2022

Auto-appréciation du conseil d'administration

AFFAIRES COURANTES

Rapport du directeur général sur les dossiers en cours

Présentation du rapport financier au 30 septembre 2016

Adoption du calendrier 2017 des assemblées

Adoption de la matrice des indicateurs et actions

Dépôt de la liste des contrats de services professionnels

BORDEREAU DE CORRESPONDANCE

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE

DIVERS

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

- C.A. 2016-63
3. LECTURE PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE
Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 18 octobre 2016 tel que modifié.
 4. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL
Monsieur Gilles Marcoux informe les membres présents qu'une dernière rencontre de travail concernant la planification stratégique a eu lieu le 8 novembre dernier avec les membres de l'équipe de Commerce Sherbrooke. Cette rencontre a permis de faire un brainstorming sur les actions/moyens à entreprendre pour finaliser celle-ci.

L'opinion de Commerce Sherbrooke sur la pertinence de permettre l'usage des services professionnels en évaluation foncière a été acheminé au Service de la planification urbaine de la Ville de Sherbrooke. M. Brochu a enregistré sa dissidence concernant cet avis.

5. RAPPORT DES COMITÉS

Planification stratégique 2017-2022

Présentation visuelle de l'état de la situation concernant l'établissement de la planification stratégique 2017-2022 par madame Amélie Corbeil, directrice principale Stratégie et performance de Raymond Chabot Grant Thornton.

Madame Corbeil nous met en contexte en rappelant les principaux objectifs de cette démarche, les consultations internes et externes, les documents consultés, le portrait de l'offre commerciale, les enjeux, les orientations et stratégies et enfin le plan d'action pour la réalisation de la nouvelle planification stratégique 2017-2022.

6. AFFAIRES COURANTES

6.1 Avis sur la pertinence de permettre l'usage lieu de culte au bâtiment situé au 306, 12^e Avenue Nord

Considérant que le Service de la planification urbaine et du développement durable de la Ville de Sherbrooke souhaite connaître l'avis de Commerce Sherbrooke sur la pertinence de permettre l'usage «lieu de culte situé au 306, 12^e Avenue Nord»;

Considérant que cet avis a été présenté aux membres du conseil d'administration qui ont fait part de leurs commentaires;

C.A. 2016-64

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'autoriser le directeur général de Commerce Sherbrooke à transmettre au Service de la planification urbaine et du développement durable, l'opinion de Commerce Sherbrooke sur la pertinence de permettre l'usage «lieu de culte situé au 306, 12^e Avenue Nord».

6.2 Rapport du directeur général sur les dossiers en cours

Monsieur Gilles Marcoux informe les membres du conseil d'administration que depuis le début 2016, nous avons traité 169 dossiers investisseurs; 41 d'entre eux étaient des dossiers actifs des années précédentes et 128 nouveaux dossiers.

Dernières ouvertures commerciales :

Laser Plus : 1201, 12^e Avenue Nord. Ouvert depuis le 22 octobre

Chez Madame Célestine : 868, rue King Ouest. Ouvert depuis le 29 octobre.

Implication dans développement d'un terrain sur le Chemin de St-Élie à la demande du propriétaire.

6.3 Présentation du rapport financier au 30 septembre 2016

Le rapport financier a été remis aux membres du conseil d'administration. Après en avoir pris connaissance, les administrateurs ont approuvé le rapport correspondant à la situation financière au 30 septembre 2016.

6.4 Présentation des assemblées du calendrier 2017

Considérant que les affaires de la Corporation sont assurées par le conseil d'administration.

Considérant la composition du conseil d'administration et de leur agenda;
Considérant le projet de calendrier.

C.A 2016-65

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu de changer la date de l'assemblée du 14 de novembre au 28 novembre, compte tenu de la période électorale 2017 et d'adopter le calendrier des assemblées 2017 tel quel modifié.

6.5 Adoption de la matrice des indicateurs et actions

Considérant que la matrice des indicateurs et actions prioritaires du conseil d'administration viennent définir les activités majeures dédiées au Conseil ainsi que les dates de dépôt des indicateurs de réussite.

C.A. 2016-66

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'adopter la matrice des indicateurs et actions prioritaires du conseil d'administration pour 2017.

6.6 Dépôt de la liste des contrats de services professionnels

La Corporation de développement commercial de Sherbrooke s'est engagée à réaliser les mandats qui lui sont confiés en conformité avec les lois et les règlements en application au Québec.

C'est dans cette perspective que la corporation est tenue, à titre de cocontractant, de respecter la Politique de gestion contractuelle de la Ville de Sherbrooke et doit informer les membres du conseil d'administration des contrats de services professionnels comportant une dépense de 10 000\$ et plus et des contrats de 2 000\$ et plus totalisant 10 000\$ conclus avec un même contractant.

En date du 10 juin 2016, nous avons octroyé un mandat à Raymond, Chabot, Grant, Thornton & Cie S.E.N.C.R.L., au montant de 15 600\$ pour l'élaboration d'un plan d'orientation stratégique 2017-2022.

7. BORDEREAU DE CORRESPONDANCE

Aucun point à commenter

8. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine assemblée se tiendra le mardi, 17 janvier 2017 à 17 h, à l'Hôtel de Ville de Sherbrooke, au 191, rue du Palais, salle 322.

9. DIVERS

Nouveau mandat de la Ville de Sherbrooke octroyé à Commerce Sherbrooke

En avril 2015, le conseil municipal adoptait le projet Centre-ville 2020. Dans le cadre de ce projet le secteur de la rue Wellington Sud fut identifié comme une zone à requalifier. Parallèlement à cette demande, le conseil municipal a mis en place une démarche afin de stimuler l'entrepreneuriat à laquelle nous avons participé

Le 4 octobre dernier, le maire présentait une vision, non seulement, pour stimuler le développement économique mais pour revitaliser le secteur de la rue Wellington Sud. Pour la mise en œuvre de ce projet, le conseil municipal devrait adopter une structure de projet légère et efficace. Il est donc question que le conseil municipal nous confie la responsabilité des projets privés et du développement du quartier de l'entrepreneur avec les ressources nécessaires pour y arriver.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

C.A 2016-67

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 19 h 02.



Sophie Breault, secrétaire

2016-11-15